

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 56: L'homme qui aimait les étoiles

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BERNE

Pour la Fête du Baladin
à Bienne

Une pétition de soutien à la "Fête du Baladin", action en faveur des chômeurs projetée par le postier et éditeur biennois Jean-Jacques Wahli, a été remise au maire de Bienne Hans Stöckli. Près de 1700 personnes ont signé ce texte qui demande aux autorités de "parrainer et de rendre possible" cette manifestation culturelle prévue pour les 11, 12 et 13 décembre et qui doit permettre de réunir des fonds en faveur des chômeurs en fin de droit. Elle doit rassembler divers artistes comme le clown Dimitri ou le comédien Peter Wyssbrod. C'est le comité "Touche pas à ma plume", déjà à l'origine d'une manifestation de soutien envers J.-J. Wahli, victime de deux agressions, qui a lancé la récolte des signatures.

GENÈVE

Hautes Ecoles

L'échec du rapprochement entre les Hautes Ecoles d'architecture genevoise et lausannoise aurait pu faire croire qu'une collaboration universitaire étroite entre les deux cantons était impossible. Il n'en est rien. Les Universités de Lausanne et de Genève viennent en effet de signer une Convention jetant les bases d'une nouvelle école romande de pharmacie. Deux facteurs importants ont joué en faveur de cette union. Le premier : plusieurs enseignants partageaient en retraite. Des départs qui ont été l'occasion de revoir les disciplines de recherche. Le deuxième : l'idée d'un rapprochement est venue des cantons eux-mêmes. Et non de Berne. Ce rapprochement pourrait entraîner d'autres, dans le domaine des sciences exactes en général, à en croire le recteur lausannois Pierre

Ducrey, qui ajoute : "laissez-nous négocier en paix et on vous promet l'Amérique pour décembre, si tout va bien". Vaudois et Genevois jouent de souplesse et parlent de complémentarité, plutôt que de fusion. Le but est de gérer au mieux les moyens et d'éviter que les mêmes matières soient enseignées par les deux Universités. Mais chacune d'entre elles garde ses spécificités : les spécialités sont fixées par le cadre de la Convention. Par contre, le conseil de direction et le budget seront communs, le programme, les investissements, décidés ensemble. Pratiquement, les changements se feront surtout au niveau du 2ème cycle (le 1er repose déjà sur des cours communs avec les facultés de science et de médecine). Pendant que Genève planchera sur le domaine galénique (recherche de nouvelles formes médicamenteuses et de voies d'administration) et sur la biopharmacie, Lausanne régnera sur la pharmacognosie et la phytochimie (étude de l'origine de substances médicamenteuses présentes dans la matière vivante). La cerise sur le gâteau : ce ne seront pas les étudiants qui devront se déplacer. Mais les enseignants, qui feront la navette entre les deux villes. Cette Convention participe d'une large remise en question entreprise par les deux Universités. L'Ecole Polytechnique Fédérale vient d'ailleurs de se joindre au mouvement. Les premiers rapports issus de cette réflexion laissent imaginer ce que pourraient offrir ces écoles : diplômes communs, harmonisation de la durée des études, création d'une 5ème année... Déjà, l'on annonce pour la rentrée 94 un nouveau cru : un programme commun sur l'environnement.

Résultat des élections
cantoniales

ÉLECTIONS CANTONALES À GENÈVE

Le 17 octobre dernier, les Genevois élisèrent leur Grand Conseil. Grande gagnante de ces élections : l'Entente Genevoise qui, avec 7 sièges de plus (elle passe de 49 à 56 sièges), acquiert la majorité absolue au Grand Conseil. L'Entente regroupe trois partis politiques : le parti libéral (27 sièges), le parti radical (15 sièges) et le parti démocrate chrétien (PDC, 14 sièges). Elle aura profité largement de la disparition des groupes d'extrême droite, qui disposaient de 9 sièges jusque-là. Mais la grande surprise de ces élections vient de la gauche. Le parti socialiste a perdu 6 sièges pour n'en garder que 15. Quant aux petites formations, elles ont là aussi disparu. Par contre, (les Genevois n'ont pas fini de nous étonner), au moment où l'on parle de disparition complète du communisme, l'Alliance de gauche*, constituée en août dernier entre les communistes (parti du travail) et Solidarité (mouvement constitué principalement de syndicalistes de la fonction publique et de déçus du parti socialiste) obtient 21 sièges. Son programme : la semaine de 40 heures immédiatement, puis à 35 heures sans réduction de salaire, la pleine compensation du renchérissement, de nouvelles aides aux chômeurs, plus



pour les logements sociaux, etc... C'est l'impôt, prélevé sur les plus riches et les entreprises qui devrait financer ce plan social. Pour reprendre l'expression de "L'Hebdo", "plus qu'un programme de gouvernement, c'est un catalogue des luttes à venir" ("L'Hebdo" du 21 octobre 1993). Parmi toutes les inconnues nées de ces étonnants résultats: les élections, le 14 novembre prochain, du Conseil d'État. La droite réussira-t-elle à constituer un groupe homogène ?

* Christian Grobet, président en exercice du Conseil d'État, arrivant en tête...

GRISONS

Polémique

Mme la Conseillère Fédérale Ruth Dreifuss n'a sans doute pas imaginé que ses propos (tenus lors du débat au sujet de l'article sur les langues au Conseil National), selon lesquels la Confédération pourrait subventionner un quotidien de langue romanche, soulèveraient une telle vague de contestations. Le "Bündner Zeitung", juste après la déclaration de Mme Dreifuss, se demandait si la Confédération allait économiser sur les subventions accordées aux Chemins de Fer Rhétiques pour financer un quotidien romanche. Une idée qualifiée de "mauvaise plaisanterie" par ce même journal, qui estime que cette aide fédérale fausserait le marché de la presse grisonne. Puis, ce fut au tour de Hanspeter Lebrument, délégué du conseil d'administration de la maison d'éditions Gasser, propriétaire de plusieurs journaux, de signer de virulents articles contre cette idée. "La presse grisonne devra abandonner toute liberté", écrit-il, interprétant cette proposition comme un désir d'ingérence de la Confédération dans les affaires

romanches. Elle devrait plutôt, poursuit-il, aider les journaux existants. Cette prise de position ne pouvait laisser la Lia Rumantscha (Ligue romanche) indifférente. Aux accusations de M. Lebrument, elle a répondu par des chiffres, qui parlent d'eux-mêmes. En effet, sur les 241.000 frs.s. de subsides fédéraux et cantonaux, la "Gassetta Romantscha" du Groupe Gasser touche 27.400 frs.s. ...

JURA

Un nouveau gouvernement pour le canton



Issu des élections partielles de juin dernier, le nouveau gouvernement jurassien est officiellement entré en fonction le 1er octobre dernier. Odile Montavon ("Combat socialiste") est désormais responsable du Département de l'éducation. Pierre Kohler (PDC) s'est vu attribuer le Département de l'équipement et de l'environnement. Quant aux trois autres Départements, ils conservent leur chef.

Rachat

La société F.J. Burrus SA, installée à Boncourt, reprendra, d'ici le printemps prochain, les activités (contrats de licences et cession d'actifs - matériel et stock) Rinsoz & Ormond Tabac SA, filiale d'Orior Holding. Les usines de Fenil et de Payerne, appartenant au groupe veveysan, seront fermées. Une décision qui touche 195 employés, dont 60 seulement devraient retrouver un poste chez les Jurassiens. Les autres devront quitter l'entreprise dans un délai

de 3 à 6 mois, après avoir touché une indemnité de 3,5 mois de salaire et s'être vus offrir la possibilité d'une retraite anticipée ou d'une aide pour retrouver un nouvel emploi. En outre, un fonds spécial pour les cas les plus difficiles a été créé.

Les deux entreprises négociaient depuis un an et demi. Orior Holding, propriétaire de R&O, souhaitait se dégager d'un secteur (le tabac) en perte de vitesse. En 13 ans, Rinsoz avait vu sa part de marché passer de 10 à 5%, bien en deçà de la taille suffisante pour affronter ses adversaires. En acquérant les activités de cette entreprise, Burrus, qui vient de signer avec Reemtsma (n° 2 du tabac en Allemagne) et la Seita de nouveaux contrats de licence de 10 ans lui permettant de commercialiser de nouveaux produits, devient le 2^{ème} fabricant en Suisse avec 22% du marché, derrière Philip Morris (45%) et devant BAT (19%). Surtout, ce groupe familial reste le dernier fabricant suisse totalement indépendant de l'industrie de tabac. Employant actuellement 430 personnes, la société espère réaliser un chiffre d'affaires de 500 millions de frs. s. en 1994.

N.B. : pour en savoir plus sur cette entreprise, lire le mensuel économique "Bilan" du mois d'octobre.

VALAIS

Le grand nettoyage

Près de 750 militaires ont été engagés dans les travaux de débroussaillage en Valais, dans les régions sinistrées par des inondations. Un bon nombre d'entre eux se sont retrouvés à Brigue, d'autres dans la vallée de Saas ou à l'embouchure du Rhône et du Léman, où des troncs d'arbres charriés par le fleuve rendent la circulation extrême-

ment dangereuse. Quand au canton de Vaud qui avait lancé l'opération "Bric de bois" au lendemain des crues du Rhône et des inondations de Brigue les 24 et 25 septembre dernier, il se demande pour l'instant que faire des 12.000 m³ de bois. Le vendre comme bois de chauffage ne permettrait pas à l'Etat, qui a déboursé quelque 250.000 frs.s. pour l'opération, de rentrer dans ses frais. La mode du reyclage serait en partie responsable de tous ces mètres cubes de bois charriés par les rivières : la Suisse, qui employait il y a quelques années encore 800.000 stères de bois pour son industrie du papier, n'en utilise actuellement plus que 150.000. Les rivières gonflées par les pluies diluviennes auraient ainsi emporté des milliers de stères - coupés dans l'attente d'un acheteur providentiel...?

VAUD

Lausanne laisse pousser les mauvaises herbes

Un parc citadin, c'est beau, mais c'est gourmand en personnel et en engrais. Alors la commune de Lausanne a décidé de laisser la nature un peu plus libre et de ne conserver les gazons qu'aux endroits les plus fréquentés. Une première européenne, qui doit plus aux restrictions budgétaires - la commune dispose désormais de moins de personnel - qu'au souci écologique. Les pelouses prendront donc des airs de prairie, le sous-bois ne sera plus systématiquement ratissé et les pieds d'arbres des avenues ne seront plus débarrassés de leurs mauvaises herbes. Des changements de taille, qui demanderont au personnel de la commune de modifier leurs habitudes, et que l'on devrait surtout constater dans les espaces verts les plus escarpés. ■